

BILAN À MI-PARCOURS DU PROGRAMME **JE RÉNOVE BBC**



DOSSIER DE PRESSE DÉCEMBRE 2012

CONTACT PRESSE : Terre d'info

Nathalie Chornowicz | 03 88 13 25 04 | nathalie@terredinfo.fr



« JE RÉNOVE BBC » : BILAN À MI-PAROURS



Le 3 décembre 2012, lors d'une conférence de presse,

Monique JUNG, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace,
Présidente de la Commission Environnement Habitat

Claude LIVERNAUX, Directeur régional de l'ADEME

Pierre-Yves LOCHET, Directeur EDF Programme Énergie Alsace

Bernard GSELL, Directeur général d'ÉS Energies Strasbourg

ont présenté le bilan à mi-parcours du programme « Je rénove BBC ».

« JE RÉNOVE BBC » : PLUS D'IDÉES, MOINS DE CARBONE



Encouragés par l'expérience réussie de l'opération « 50 chantiers pionniers », la Région Alsace, EDF, ES, soutenus par l'ADEME et leurs partenaires professionnels du bâtiment ont lancé en mai 2010 le programme « Je rénove BBC ».

Objectif : rénover 500 maisons individuelles en Alsace selon les standards de la basse consommation. Bilan à mi-parcours.

Le 10 mai 2010, la Région Alsace EDF, ES, soutenus par l'ADEME et les organisations professionnelles ont lancé un appel à projets inédit : le programme « Je rénove BBC ». Ce dispositif innovant s'inscrit dans la continuité de l'opération des « 50 chantiers pionniers » initiée en 2009. Cette expérience a montré qu'une rénovation BBC réussie repose sur l'intervention d'un professionnel du bâtiment (architecte, bureau d'études, entreprise générale, groupement d'artisans) qui assure la conception d'ensemble de la rénovation pour garantir la performance finale. C'est pourquoi l'appel à projets « Je rénove BBC » est ouvert à tous les professionnels du bâtiment pour la réalisation d'une prestation de maîtrise d'œuvre générale visant la rénovation BBC de maisons individuelles.

Ce dispositif innovant doit conduire au développement des opérations de rénovation BBC de maisons individuelles en Alsace, en permettant à chaque propriétaire de bénéficier d'une prestation de maîtrise d'œuvre générale qui lui apporte une garantie de résultat sur les performances énergétiques après travaux, dans des conditions financières très favorables.

L'appel à projets a pour objectif le développement de travaux d'améliorations thermiques « enveloppe BBC » de maisons individuelles existantes en actionnant trois leviers :

- l'accompagnement du particulier dans son projet de rénovation thermique par un professionnel du bâtiment,
- la multiplication des rénovations thermiques globales basse consommation privilégiant l'isolation du bâti,
- la mise en œuvre de matériaux et matériels thermiquement performants.



Cet accompagnement technique constitue l'atout majeur du programme « Je rénove BBC ».

Sur la base d'un cahier des charges rigoureux, le professionnel du bâtiment assure la conception de l'opération de rénovation, la sélection et le suivi des intervenants, le contrôle de performance, en particulier l'étanchéité du bâtiment rénové. En contrepartie de cet engagement, **les professionnels du bâtiment bénéficient d'une aide financière** apportée conjointement par le groupe EDF et la Région Alsace.

Le programme « Je rénove BBC » est l'une des actions co-conçues et co-financées par la Région Alsace et le groupe EDF (EDF, ÉS) dans le cadre de la Convention de coopération pour le développement durable qu'ils ont signée en 2008 et renouvelée en 2012. Il conforte le rôle de leader de la Région Alsace en matière d'efficacité énergétique.

Coeur de cette démarche : le programme energivie.info porté depuis 2003 par la Région Alsace et l'ADEME. Il traduit un ensemble d'actions novatrices pour développer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables en Alsace. Structuré autour de 7 actions phares, le programme energivie.info informe et accompagne les Alsaciens sur tout projet d'économie d'énergie.

50 CHANTIERS PIONNIERS : OBJECTIF ATTEINT !

Diviser par quatre les émissions de CO₂, les consommations et donc la facture énergétique : tel était l'objectif premier de l'opération « 50 chantiers pionniers » lancée en décembre 2008 par la Région Alsace, le groupe EDF, avec le soutien de l'ADEME et des organisations professionnelles du bâtiment, dans le cadre de la Convention de coopération pour le développement durable de l'Alsace signée fin 2008 entre la Région Alsace et EDF.

Cet appel à projets a permis la réalisation de 57 rénovations thermiques exemplaires de maisons individuelles, en adéquation avec les orientations énergétiques post-Grenelle à l'horizon 2020, dont la conception, la réalisation et le contrôle ont mobilisé plus de 160 entreprises et artisans alsaciens, et les équipes spécialisées d'EDF et d'ES.

Il permet aujourd'hui à l'Alsace de disposer d'un parc de référence de maisons individuelles thermiquement rénovées au standard BBC-Rénovation unique en France.

L'opération « Je rénove BBC » tire les leçons de ces 50 chantiers pionniers en définissant les normes techniques sur l'isolation et la ventilation à appliquer, l'engagement du maître d'œuvre pour la mise en œuvre de ces normes et les contrôles de conception de réalisation qui seront appliqués, pour que la rénovation puisse bénéficier de la subvention pour la prestation de maîtrise d'œuvre et des aides de la Région Alsace pour les travaux d'isolation.

PROPRIÉTAIRES ET PROFESSIONNELS : DES AVANTAGES PARTAGÉS



Le programme « Je rénove BBC » associe propriétaires et professionnels dans un programme de rénovation thermique. A la clé, des avantages partagés, qu'il s'agisse d'aides financières, de garantie de résultat ou de développement d'activité.

Aujourd'hui, le niveau d'exigence BBC n'est plus une option, c'est un passage obligé pour les professionnels qui veulent saisir les opportunités d'un marché en plein développement. Le programme « Je rénove BBC » est l'occasion pour eux de développer leur activité et de valoriser leur expertise.

En signant l'acte d'engagement de respect de la charte « Je rénove BBC » et en s'engageant dans un projet de rénovation avec un client, ils figurent sur la **liste des maîtres d'œuvre, disponible sur le site www.jerenoveBBC.info**. Cette liste est accessible à tous et communiquée aux particuliers qui souhaitent bénéficier des aides « Je rénove BBC ».

Sélectionné par le propriétaire parmi cette liste de professionnels, le maître d'œuvre conçoit un projet de rénovation thermique de la maison de son client qui permet d'atteindre les niveaux d'économie d'énergie « basse consommation » et garantit la performance finale. Il fait aussi les demandes de subvention.

Selon le projet et la commune où il se situe, **jusqu'à 19 000 euros d'aides peuvent être accordés** pour financer la maîtrise d'œuvre et les travaux de rénovation (cf. encadré page suivante).

Le programme « Je rénove BBC » met les maîtres d'œuvre en contact avec des professionnels expérimentés pour l'étude thermique et la réalisation des travaux. Stimulants pour une entreprise, les projets réalisés bénéficient d'une large communication et des opérations « portes ouvertes » sont organisées pour mettre en valeur les rénovations. Les références accumulées sont solides car **les performances sont validées par une étude thermique, un contrôle des travaux et un test d'étanchéité** qui garantit la performance thermique après travaux.

Le maître d'œuvre peut aussi bénéficier d'un accompagnement technique des experts d'EDF et d'ÉS. Il s'agit en particulier de formations sur l'étanchéité à l'air et aux outils de simulation thermique.

La rénovation BBC représente en Alsace un potentiel de plus de 380 000 maisons individuelles. Un vaste marché synonyme d'activité renforcée et d'expertise affirmée





JUSQU'À 19 000 EUROS D'AIDES

Le propriétaire d'une maison individuelle ou d'un bâtiment construit avant le 1^{er} mai 2005 et situé en Alsace peut bénéficier d'un panel d'aides qui peut monter jusqu'à 19 000 euros.

Il s'agit d'abord d'une aide jusqu'à 3 000 euros pour la maîtrise d'œuvre. Elle contribue à financer la prestation d'un architecte, d'un bureau d'études ou d'une entreprise générale. Ce montant couvre 50 % du coût de la prestation plafonné à 3 000 euros de subvention, financé à part égale par EDF/ÉS et la Région Alsace.

Le propriétaire peut de plus obtenir jusqu'à 10 000 euros d'aide pour l'isolation thermique. Ce soutien finance les travaux de rénovation thermique de parois opaques (murs, toiture, plancher) prescrits par le maître d'œuvre « Je rénove BBC ».

L'aide financière de la Région Alsace se décompose en un forfait de 5 000 euros pour une isolation en matériaux classiques à laquelle s'ajoutent 35 euros/m² de surface habitable si les matériaux sont à base de fibres végétales ou animales.

Cette aide est majorée selon le nombre de logements :

Nombre de logements	Aide matériaux d'isolation traditionnels	Aide « écomatériaux »
1	5 000 €	5 000 € + 35€/m ² Plafond à 10 000 €
2	8 500 €	8 500 € + 35€/m ² Plafond à 17 000 €
3	10 500 €	10 500 € + 35€/m ² Plafond à 21 000 €

Des aides complémentaires peuvent être attribuées par les collectivités locales selon la localisation géographique du projet : 4 000 euros sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, jusqu'à 6 000 euros (montant maximum soumis à conditions) dans la Communauté d'Agglomération de Colmar pour une maison à Colmar.

La Région Alsace propose également des aides en faveur des énergies renouvelables via le programme energivie.info.

LE PROGRAMME « JE RÉNOVE BBC », ÉTAT DES LIEUX



De la typologie des propriétaires et des maisons aux économies d'énergie, en passant par le nombre de projets engagés, état des lieux chiffré du programme « Je rénove BBC ».

- En plus des 57 rénovations issues des 50 chantiers pionniers, **38 maisons ont déjà été rénovées** dans le cadre du programme « Je rénove BBC » : 18 dans le Bas-Rhin et 20 dans le Haut-Rhin et 104 autres projets sont en cours.
- **Le coût moyen constaté d'une rénovation au standard BBC-Rénovation** varie entre 200 et 750 euros/m², avec une moyenne de 430 euros/m², soit un coût moyen de rénovation de 43 000 euros pour une maison de 100 m². Les subventions accordées permettent de réduire ce coût de 7 000 à 19 000 euros, selon la nature du projet et sa localisation géographique.
- **Les travaux réalisés** par les entreprises et artisans alsaciens pour les 95 rénovations terminées dans le cadre des opérations « 50 chantiers pionniers » et « Je rénove BBC » se montent au total à 5 millions d'euros et représentent **l'équivalent de 50 emplois à temps plein**. Au terme des 500 rénovations BBC, c'est un chiffre d'affaires total de 25 millions d'euros qui aura été généré pour les entreprises et artisans alsaciens, soit 250 équivalents temps plein.
- **Les émissions de CO₂ ont été divisées par 8** en moyenne sur les 95 chantiers terminés.
- A ce jour, grâce aux programmes « 50 chantiers pionniers » et « Je rénove BBC », **l'Alsace a diminué ses émissions de CO₂ de 1200 tonnes par an**, soit l'équivalent des émissions de CO₂ de 530 voitures individuelles parcourant 15 000 km/an.
- **Les consommations d'énergie finale** (énergie payée par les propriétaires) **sont en moyenne divisées par 5**. Soit un gain de 4 classes de DPE, passant de F à B en moyenne.



- Le coût d'exploitation (chauffage, eau chaude sanitaire, auxiliaires) est passé en moyenne de 26,66 euros HT/m²/habitant/an avant rénovation à 4,17 euros après rénovation, soit **une division annuelle par 6 de la facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire**.
- **A ce jour, 142 propriétaires individuels** sont bénéficiaires du programme « Je rénove BBC » et, pour 38 d'entre eux, la rénovation est terminée.
- **86 prestataires** figurent sur la liste officielle des professionnels partenaires du programme « Je rénove BBC », dont 17 sont particulièrement actifs : 9 prestataires réalisent entre 2 et 5 projets, 7 prestataires entre 5 et 10 projets, 1 prestataire pilote 29 projets.
- **Les professionnels partenaires** du programme « Je rénove BBC » ont un profil varié : 41 sont architectes, 19 maîtres d'œuvre, 15 bureaux d'études, 11 entreprises générales.

DES PROPRIÉTAIRES TRÈS SATISFAITS

Les propriétaires de maisons individuelles rénovées sont toujours extrêmement satisfaits du travail des artisans, de l'accompagnement par une maîtrise d'œuvre professionnelle et du résultat des travaux.

Les performances prévues lors de la conception sont vérifiées pour tous les chantiers terminés. Certains propriétaires choisissent de se chauffer au-delà des 19°C règlementaires, ce qui entraîne évidemment une légère surconsommation.

Les propriétaires ont ressenti une amélioration immédiate du confort, été comme hiver, et de qualité de l'air.

Surtout, chacun souligne l'importance de la coordination et du contrôle des travaux (effectués par le maître d'œuvre partenaire « Je rénove BBC » avec l'appui des équipes d'EDF/ÉS), facilitant la démarche de rénovation et garantissant sa bonne fin.



UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MAISONS RÉNOVÉES

Les habitations rénovées et celles en cours de chantier présentent des critères variés et sont représentatives de l'habitat individuel alsacien.

La diversité est de mise tant pour les matériaux de construction d'origine et l'année de construction (du 18^{ème} siècle pour les plus anciennes aux années 1990 pour les plus récentes), que pour l'architecture, la répartition géographique sur toute l'Alsace, la diversité des énergies de chauffage, les surfaces habitables (de 80 mètres carrés à 300 mètres carrés) et les techniques de rénovation.

Le type de maison varie entre maisons à colombages, maisons maçonnées, maisons à ossature bois. Le parc témoigne aussi d'une diversité de profils des propriétaires : jeunes couples avec enfant, retraités, jeunes couples sans enfant rénovant la maison familiale, la grange.

Leurs motivations ? Réaliser des économies d'énergie, saisir l'opportunité de rénover un logement vétuste, conduire une démarche volontaire de développement durable pour l'avenir de leurs enfants et de la planète.

Près de 300 professionnels du bâtiment sont intervenus sur les rénovations BBC depuis 2009.

PASSER DE LA RÉFLEXION A L'ACTION UN CLIC POUR UN DÉCLIC



Le nouveau site Internet jerenoveBBC.info affiche un objectif : aider le particulier à passer du cap de la réflexion à celui de la concrétisation d'un projet.

Le site est conçu comme un déclencheur qui **donne l'impulsion nécessaire pour réaliser une rénovation techniquement efficace et financièrement attractive**, avec des partenaires fiables. Il agit pour cela sur différents leviers. A commencer par la possibilité de cumuler le maximum d'aides : c'est l'argument le plus direct pour attirer l'attention du public, et pour le convaincre de passer à l'action. Mais ce n'est pas le seul : le site rassure sur la faisabilité de l'opération et sur une garantie de résultat, grâce à un accompagnement et à des contacts professionnels.

Dans son optique pragmatique, le site donne aussi une large part aux expériences réussies, dans le cadre des 50 chantiers pionniers ou du programme « Je rénove BBC ».

Le site est un lieu d'action : il **encourage le particulier à la prise de contact pour passer du virtuel au contact personnel** et poursuivre ainsi sa démarche. Tourné vers l'opérationnel, il n'évoque pas les questions pointues et renvoie sur le site energivie.info de l'ADEME et de la Région Alsace, véritable centre de ressource de la construction et rénovation basse consommation en Alsace.

Des réponses à quatre types de demande

Le service en ligne propose quatre types de demande :

- la recherche d'informations,
- la prise de rendez-vous avec un expert « Je rénove BBC »,
- l'inscription à des visites de maisons rénovées BBC en Alsace,
- la mise en relation avec un professionnel pour piloter l'ensemble de la rénovation.

Le site est complémentaire avec d'autres centres de ressources en ligne :

- energivie.info est le site de référence de la BBC et présente de multiples sujets de façon à la fois technique, pragmatique et didactique.





- Le Blog d'Alice a été créé à l'initiative d'une pionnière de la rénovation BBC en Alsace (la maison a été le 1^{er} chantier pionnier inauguré en octobre 2010). Partenaire de « Je rénove BBC », le blog fait la part belle au partage d'expérience.

Enfin, les professionnels jouent un rôle décisif dans la réussite des projets Basse Consommation. Le site « Je rénove BBC » les incite à s'intéresser aux nouvelles techniques, les aide à améliorer leurs pratiques et leur propose de devenir partenaires du programme.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES, RELAIS D'INFORMATION

Les collectivités locales sont en première ligne. Le Conseil Général du Haut-Rhin, le Conseil Général du Bas-Rhin et les communautés de communes telles Mulhouse Alsace Agglomération et la Communauté d'Agglomération de Colmar s'impliquent dans les réunions d'information s'inscrivant dans le cadre de leur plan climat. Objectif : présenter aux habitants les outils « Habiter Mieux » (rénovation thermique pour des clients en précarité énergétique dans le cadre de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et le programme « Je rénove BBC ».

Les réunions sont l'occasion pour les participants de visualiser concrètement les pertes thermiques identifiées dans une maison à l'aide d'une caméra thermographique.

Des réunions publiques ont eu lieu dans les communes de Riedisheim, Berrwiller, Diettwiller, Saint-Amarin, Ensisheim et Kingersheim dans le Haut-Rhin, Brumath et Wissembourg dans le Bas-Rhin.

Prochain rendez-vous en janvier 2013 à Illzach.

Ces réunions sont co-animées par la collectivité locale concernée et EDF/ÉS.

Avec le cumul des aides « Habiter Mieux » et « Je rénove BBC », les propriétaires à revenus modestes peuvent financer des travaux de rénovation conformes aux standards « Je rénove BBC » pour bénéficier d'une forte réduction dans leur facture énergétique. Cinq opérations sont engagées dans ce sens dans le Haut-Rhin.

LA RÉNOVATION, GISEMENT D'ACTIVITÉ ET D'ÉCONOMIES



De l'importance des chantiers de rénovation à l'implication des collectivités, des acteurs locaux, d'EDF et d'ÉS en faveur du développement durable: quelques données essentielles sur le contexte économique, social et environnemental de la convention de coopération EDF-Région Alsace pour le développement durable.

- Le bâtiment représente 40 % des consommations d'énergie primaire en France et 25 % des émissions de CO₂. **La rénovation constitue donc un terrain privilégié pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.** Car pour réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre, les constructions neuves performantes (respectant les réglementations thermiques RT 2012) ne suffiront pas : 80 % des bâtiments qui seront utilisés en 2050 sont déjà construits..
- En France, on compte **4 millions de bâtiments très énergivores**, 17 millions moyennement énergivores et 7 millions ont un niveau d'isolation correct.
- **L'Alsace compte 882 000 logements à rénover**, représentant 18 milliards d'euros de travaux d'ici 2050.
- **Le logement est le premier poste de dépense des familles** et certaines y consacrent jusqu'à 30 % de leur budget.
- 100 % des **20 milliards de kWh d'électricité produits chaque année par le groupe EDF en Alsace** (4% de la production française) le sont sans émission directe de gaz à effet de serre : 40 % de cette énergie est d'origine renouvelable, issue essentiellement des centrales hydrauliques, et 60 % provient de la production d'électricité d'origine nucléaire.
- Dans le cadre de la convention de coopération pour le développement durable Région Alsace-Groupe EDF (EDF/ÉS) 2012-2014, **EDF consacrera 16 millions d'euros** à différentes opérations :
 - 8 millions au titre de l'accompagnement des programmes et actions de rénovation énergétique des bâtiments en Alsace,
 - 3 millions en faveur du développement économique local,



- 3 millions pour la préservation de la biodiversité en Alsace, le développement de la formation en matière énergétique, la solidarité, la lutte contre la précarité énergétique et l'information du public,
 - 2 millions au titre du soutien aux projets collaboratifs d'étude, de recherche et d'innovation, notamment à travers les pôles de compétitivité alsaciens.
- La première convention pour le développement durable de l'Alsace, signée en 2008 entre la Région Alsace et EDF, a permis de soutenir et de renforcer les politiques régionales. Plus de 16 millions d'euros ont été investis dans **plus de 120 projets innovants** (dont « 50 chantiers pionniers » et « Je rénove BBC »), co-construits avec les acteurs locaux pour favoriser le développement économique, la culture et la solidarité, l'éducation et la protection de l'environnement (et en particulier la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre) en Alsace.